



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 20 août 2008

L'honorable Lawrence Cannon
Ministre des Transports, de l'Infrastructure
et des Collectivités
Gouvernement du Canada
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, permettez-moi de vous faire part de certains éléments relatifs à l'avenir du pont Champlain, une infrastructure de transport majeure de la région de Montréal.

Dans le contexte où une réflexion est engagée quant à l'avenir du pont, et parce qu'y transitent quotidiennement quelque 140 000 véhicules – ce qui en fait l'un des ponts les plus achalandés au Canada –, la Chambre souhaite vous faire part de certaines conditions de réussite qu'il importe d'identifier, à notre avis, pour faire de ce futur projet un réel succès de développement urbain durable.

Faciliter les déplacements

Le premier élément à considérer dans la préparation du renouvellement de l'infrastructure est sans aucun doute de faciliter le flot de la circulation des véhicules de transport des marchandises et des personnes dans l'axe de l'autoroute 10, entre Montréal et la Rive-Sud. Dans la mesure où près de 75 % des exportations québécoises sont issues de la région de Montréal, qu'elles sont principalement dirigées vers les États-Unis et qu'une forte proportion de celles-ci transite par le pont Champlain, la mobilité des marchandises prend une importance considérable pour le développement de la métropole.

Favoriser le transport collectif

La deuxième condition, destinée à améliorer l'efficacité des transports et à ainsi contrer le vieillissement prématuré de l'infrastructure, serait de porter une attention particulière aux transports collectifs. Des voies dédiées au covoiturage, des installations favorisant les transports actifs, et principalement des voies dédiées – en permanence – aux autobus et à un système léger sur rail (SLR) sont des approches qui sont désormais partie intégrante des nouvelles façons d'aménager les infrastructures de transport et qui sont réclamées par les usagers.

...2

En se dotant de telles installations et en assurant un service de transport en commun fiable, de qualité et des plus confortables, il serait dès lors possible de se donner, pour premier objectif, de faire au moins doubler le nombre d'utilisateurs du transport en commun dans cet axe. À notre avis, c'est de cette façon – en favorisant un cocktail de transport – que l'on pourra faire augmenter la proportion de l'utilisation des transports en commun et des transports actifs par rapport à celle de l'utilisation de la voiture.

Arrimer l'infrastructure au réaménagement de l'autoroute Bonaventure

La troisième condition de réussite devrait impérativement être d'assurer l'arrimage de ce projet d'infrastructure à celui du réaménagement du corridor de l'autoroute Bonaventure entre le pont Champlain actuel et le canal Lachine. Le projet de réaménagement de la portion d'autoroute aux abords du centre-ville étant déjà bien entamé, cette entrée de la ville de Montréal deviendra, sans aucun doute, l'une des plus prestigieuses des grandes métropoles nord-américaines.

Se donner les plus grandes ambitions

De l'avis de la Chambre, en respectant ces trois conditions de succès et en visant, pour cette infrastructure, les plus hauts critères d'efficacité, de qualité et de design, Montréal s'engagerait résolument dans la voie du développement urbain durable. Et parce que des sommes considérables seront injectées dans ce projet, et que cette imposante infrastructure modifiera pour de nombreuses années le paysage de Montréal, nous devons en faire un élément central de la signature métropolitaine.

En vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre à favoriser le plein développement de la métropole, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

La présidente et chef de la direction,



Isabelle Hudon

- cc. M. Gérald Tremblay, maire de Montréal
- M. Claude Gladu, maire de Longueuil
- M. Jean-Robert Lessard, président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
- M. Gaétan Rainville, président-directeur général, Société du Havre de Montréal